

Notice de réclamation, montage, entretien d'un panneau solaire semi-flexible

Généralités

Swiss-Green Engineering Sàrl s'engage à faire valoir la garantie des panneaux semi-flexibles au constructeur pour une durée d'une année.

Après cela, il est du devoir du client de faire valoir la garantie auprès du constructeur.

La garantie des panneaux solaires semi-flexibles est valable pour une durée totale de 2 ans à partir de l'achat.

Cas de garantie pris en compte

La garantie couvre les défauts et dommages causés par des défauts de conception, des défauts de fabrication, des défauts matériels ou des erreurs d'exécution. La garantie n'est valable que si l'un des défauts susmentionnés peut être identifié.

Si Swiss-Green Engineering Sàrl reconnaît des défauts, celui-ci s'engage à transmettre l'objet défectueux au constructeur. Le client devra patienter le temps que le constructeur donne un avis positif ou négatif concernant le cas de garantie.

Si le panneau solaire est pris sous garantie, Swiss-Green Engineering Sàrl s'engage à renvoyer l'objet réparé ou neuf au client sans frais.

Montage d'un panneau semi-flexible

En raison de leur semi-flexibilité, les modules doivent être manipulés avec un soin particulier, car une mauvaise manipulation peut entraîner des ruptures de cellules solaires. Des fissures peuvent apparaître dans les cellules solaires.

Veillez à ne jamais dépasser le rayon de courbure maximal (aussi bien lors du transport que lors du montage/nettoyage des modules).

À la réception du module, vérifiez qu'il n'a pas été endommagé pendant le transport (cellules cassées, rayures, etc.). Les éventuelles différences de couleur (taches blanches ou plus claires) ne constituent pas un défaut ou une baisse de performance, mais sont le résultat du processus de fabrication.

Avant le montage, il faut déjà préparer tous les moyens de montage nécessaires. Ne jamais saisir le module au milieu d'un côté. Le rayon de courbure maximal est alors dépassé.

Soulever toujours un seul côté avec les deux mains. Si possible, saisir le côté de l'extérieur.

Le non-respect de cette consigne entraîne la rupture des cellules et l'exclusion du droit à la garantie. Nous recommandons d'effectuer le montage sur le toit à deux.

La forme de montage doit être adaptée aux conditions ambiantes (entre autres, dilatation thermique, vent de circulation, etc.) Voir document dans la boutique en ligne « Collage panneau semi.pdf ».

- N'utilisez que des colles autorisées avec les mesures de préparation correspondantes (disponibles dans la boutique en ligne).
- Veillez à laisser la colle durcir complètement.
- Le montage / le transport des modules doit être effectué par deux personnes au minimum.
- Le montage relève de la responsabilité du client et non de celle de Swiss-Green Engineering Sàrl.

Entretien

Vérifiez régulièrement que la surface du module n'est pas encrassée

- Enlevez immédiatement les saletés (fientes d'oiseaux, etc.).
- Nettoyez le module uniquement avec de l'eau courante sans calcaire (eau distillée ou de pluie).
- Pour éviter les dépôts, il ne faut pas nettoyer en plein soleil.

Le nettoyage par un système de lavage ou un nettoyeur haute pression peut endommager les modules et est donc interdit.